

Le pape autorise la réflexion sur les femmes diacres

Par [Marie Malzac et Claire Lesegretain](#), le May 13, 2016 16:02

Devant plusieurs centaines de supérieures majeures du monde entier, le pape François a indiqué jeudi 12 mai qu'il était d'accord pour mettre sur pied une commission chargée de clarifier la question du diaconat féminin.

Ce n'est qu'après un temps de réflexion, que le pape a répondu, jeudi 12 mai, à l'une des supérieures majeures qui l'interrogeait sur l'accès des femmes au diaconat permanent : « *Constituer une commission officielle pour étudier la question ? Je crois, oui. Il serait bon pour l'Église de clarifier ce point. (...) Je ferai en sorte qu'on fasse quelque chose comme ça. (...) Il me semble utile qu'une commission étudie la question.* »

Ce n'est pas la première fois qu'un pape est invité à répondre à cette question. [En 2006, le pape Benoît XVI évoquait « un service ministériel confié aux femmes ».](#)

Plus récemment, pendant le Synode sur la famille, à Rome, en octobre 2015, Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau (Québec) et président sortant de la Conférence des évêques du Canada, [avait déjà proposé que des femmes puissent accéder à un ministère diaconal.](#)

> A lire : [Le pape veut créer une commission sur le diaconat féminin](#)

« Débat féroce »

Les Pères du concile Vatican II, en restaurant le diaconat permanent pour les hommes, avaient relancé la réflexion théologique pour les femmes. Une réflexion qui s'appuie sur le fait que des femmes *diakonoi* sont mentionnées dans le Nouveau Testament et dans l'Église primitive, à l'époque où, le baptême se pratiquant par immersion totale, seules des femmes pouvaient présider aux baptêmes de femmes.

> A lire : [Diaconat féminin : « La question sera celle du statut d'une commission sur le sujet »](#)

L'éventualité que des femmes puissent devenir diacres, envisagée par le pape François, sera l'enjeu d'un « *débat féroce* » au sein d'une Église catholique, a prédit le cardinal Walter Kasper, ancien président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens.

« *Sur ce sujet, l'Église est divisée en deux depuis toujours* », a déclaré ce théologien allemand, proche du pape, [dans un entretien au quotidien italien *La Repubblica*.](#)

Pas d'ordination diaconale des femmes

« *Le diaconat est un premier degré l'ordre religieux (...). Il est évident que l'accorder aux femmes peut être considéré comme un risque majeur pour tous ceux qui ne veulent pas de femmes prêtres* », juge encore le cardinal Kasper, figure majeure du courant souhaitant une ouverture à la communion pour les personnes divorcées remariées dans certains cas.

À la suite des nombreuses réactions suscitées par cette annonce et par la simplification médiatique évoquant une prochaine potentielle « *ordination* » diaconale des femmes, le P. Federico Lombardi a tenu à préciser que le pape n'avait pas dit « *qu'il avait l'intention d'introduire une ordination*

diaconale des femmes ».